

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 14.11.2017 Dossier complet le : 14.11.2017 N° d'enregistrement : 2017-2803

#### 1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité de stockage de balles papiers (matières premières), construction d'un second hall de stockage de 900 m<sup>2</sup> pour la fabrication d'isolant thermique (ouates de cellulose)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne   
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. ICPE a. autres ICPE soumises à autorisation	augmentation de la capacité de stockage sous la rubrique 2714 actuellement déclarée à 500 m <sup>3</sup> pour une situation future de 3500 m <sup>3</sup>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Depuis l'arrêté préfectoral d'autorisation du 17/11/2016 autorisant la société IGLOO France Cellulose à exploiter des activités et installations de fabrication de produits d'isolation thermiques (ouate de cellulose) sous le régime de l'autorisation sous la rubrique 2445 (100 T/j) et déclaration sous la rubrique 2714 (500 m<sup>3</sup>), la société IGLOO augmente sa capacité de stockage de matières premières (balles papiers) avec notamment la construction d'un deuxième de stockage contigu au stockage actuel. Cette extension occupera une surface d'environ 900 m<sup>2</sup> (20\*44 m<sup>2</sup>) au Sud du bâtiment de stockage actuel au niveau d'espaces verts.

Les dispositions constructives de cette extension seront: ossature charpente métallique de forme rectangulaire et de même hauteur que l'acrotère (7m), bardage métallique double peau noir RAL 9005, couverture bac acier, support étanchéité et isolation avec exutoire de fumées.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est la construction d'une extension du stockage de matières premières (balles papiers) afin d'assurer l'alimentation du process de fabrication de ouate de cellulose.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux sont prévus sur une période de 4 mois :

- phase de décapage de terre végétale
- phase de terrassement avec apport de 45 cm d'empierrement
- montage bâtiment

les travaux s'effectueront en journée, en semaine, du lundi au vendredi

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

en exploitation, il s'agit d'un bâtiment de stockage de balles papiers qui est une extension du local existant.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les activités et installations du site relèvent de la nomenclature des ICPE à autorisation (rub. 2445 et 2714).

L'exploitant transmet en parallèle de cette demande, les éléments de justification de l'absence d'évolution substantielle. En effet, cet activité de stockage est actuellement déclarée et l'évolution au régime de l'autorisation du stockage n'est pas associée à une évolution de l'impact environnemental (pas de rejet air, eau, sonore). Les eaux pluviales du bâtiment seront collectés avec les eaux de ruissellement des autres constructions existantes. Le bassin de gestion des eaux de ruissellement en cas d'orage de la zone d'activités a fait l'objet d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Le risque associé à ce type d'activité de stockage de matières combustible est maîtrisé : les zones d'effets thermiques ne sortent pas des limites de propriété. Le risque d'effet domino est maîtrisé (cf. étude de flux thermique réalisée dans le cadre d'une notice d'information transmise à la Préfecture et inspection des installations classées).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Construction d'un hall de stockage	900 m <sup>2</sup>
Capacité de stockage de balles papiers (rubrique 2714)	3500 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

extension du site existant  
16 rue Michel BRETON  
85150 LES ACHARDS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 39' 33 " 69C Lat. 4 6° 36' 19" 3N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

L'exploitation du site a fait l'objet d'une demande d'autorisation au titre des ICPE déposée en 2015.

L'exploitation est régie par un arrêté préfectoral d'autorisation au titre des ICPE en date du 17/11/2016.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en limite ZNIEFF de type 2 n°520005733 : Bocage à chêne tauzin entre les Sables d'Olonne et La Roche Sur Yan. Le site est toutefois localisée en zone d'activités.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			sur la commune de La chapelle ACHARD, atlas des zones inondables (AZI) de l'Auzance, la Ciboume et la Vertonne notifié en 2008 risque lié au transport de marchandises dangereuses (DDRM)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'extrémité Est du site Natura 2000 FR5200656, "dunes, forêt et marais d'Olonne" est localisée à 9 km à l'Ouest du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site de la Forêt d'Olonne et du havre de la gacherie est situé à plus de 12 km à l'Ouest du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage de balles papiers ne nécessite pas de consommation d'eau
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Construction à l'intérieur de la parcelle déjà en exploitation, site en zone d'activités déjà urbanisée
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site localisé à 9 km à l'ouest de l'extrémité de la zone Natura 2000 des dunes, forêt et marais d'Olonne

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site en zone d'activités déjà urbanisé. Les eaux de ruissellement des eaux pluviales de l'extension rejoindront les réseau actuel avec séparateur hydrocarbures et bassin d'orage de la zone d'activités déjà existant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site déjà urbanisé. extension sur espaces verts du site (pelouse)
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la construction d'un nouveau hall de stockage de balles papiers est associée à une augmentation du potentiel calorifique. une étude de flux thermique en cas d'incendie montre que le risque est maîtrisé.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet de construction de l'extension du stockage n'est pas associé à un trafic supplémentaire
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	l'activité de stockage ne générera pas d'impact sonore supplémentaire

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>eau de ruissellement des eaux pluviales de la surface étanche supplémentaire qui sera collecté par le réseau eaux pluviales existant du site, séparateur d'hydrocarbures et bassin d'orage de la zone d'activités</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>eau de ruissellement des eaux pluviales de la surface étanche supplémentaire qui sera collecté par le réseau eaux pluviales existant du site, séparateur d'hydrocarbures et bassin d'orage de la zone d'activités</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

le dernier projet en consultation sur la commune de La Chapelle des Achards correspond à celui de la déchetterie et plate forme de transfert de déchets verts de la communauté de communes dans la Zone du Sud-Est.

Les 2 installations sont éloignées et la gestion des eaux pluviales de la zone d'activités a fait l'objet d'un arrêté préfectoral au titre de la loi sur l'eau.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales dispositions prévu pour réduire les effets notables du projet sont :

éloignement du bâtiment par rapport aux limites de propriété

disposition d'éloignement entre stockage matières premières et produits finis pour limiter le risque d'effets dominos

moyens de lutte contre l'incendie dont poteau incendie et réserve d'eau

moyen de confinement des eaux d'extinction d'incendie au niveau du bassin de la zone

gestion des eaux pluviales au niveau du site et zone d'activités (séparateur hydrocarbures, bassins d'orage)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu que le site a déjà fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement en 2015, que le projet d'augmentation de la capacité de stockage est uniquement associé à une augmentation du potentiel calorifique dont le risque incendie peut être considéré comme maîtrisé, vis-à-vis des effets des thermiques par rapport aux limites de propriété ainsi que des effets dominos, il peut être considéré que ce projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage au pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les éléments d'appréciation du caractère non substantiel de l'évolution du site sont transmis en parallèle à l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, il s'agit notamment des études de flux thermiques réalisées sur le stockage actuel et futur de balles papiers, ainsi que sur les zones de stockage de produits finis. de plus, du fait de l'augmentation de la capacité de stockage de balles papiers (rubrique 2714), l'installation est susceptible de relever d'une obligation de constitution de garanties financières en cas de cessation d'activité. L'évaluation du montant montre que celui-ci est inférieur à 100 000 €, l'exploitation n'a donc pas d'obligation de constituer ces garanties financières.

**9 Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ux Achards

le

10-11-2017

Signature

